



TENDANCES REGIONALES

En 2024, ce sont près de 17 000 ha de vigne répartis sur 10 départements de la région qui ont été surveillés avec l'accompagnement de FREDON AURA, le soutien de l'Etat et la participation des professionnels. Cette année encore, la surveillance de la Flavescence dorée a concerné plus d'un tiers de la surface total du vignoble d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce millésime, marqué par une forte pluviométrie, n'a pas facilité le travail de terrain, malgré une expression des jaunisses globalement en baisse par rapport à 2023.

Les 5 400 analyses réalisées sur la région ont permis d'identifier un peu plus de 1400 parcelles nouvellement contaminées par la Flavescence dorée.

Cette année, 6 parcelles sont fortement contaminées et nécessitent un arrachage total. Au total, 20 communes sont nouvellement détectées contaminées FD, sur l'ensemble de la région.

Les 3 piliers de la lutte

Actuellement, il n'existe pas de méthode pour soigner la plante malade. Pour limiter la diffusion de la maladie et espérer éradiquer les foyers, la lutte collective est indispensable. Elle repose sur 3 piliers :

- La lutte insecticide contre l'insecte vecteur en été pour éviter qu'il ne contamine de nouveaux ceps.
- La détection des ceps contaminés lors des prospections automnales et leur arrachage durant l'hiver.
- La surveillance du matériel de multiplication végétale

BILAN 2024 Flavescence dorée

Chiffres clés

Surface prospectée	16 883 Ha
Nombre de ceps symptomatiques	44 913
Dont Nombre de ceps contaminés FD	25 694
Nombre de parcelles contaminées FD	2 612
Surfaces contaminées FD	1 517 ha

Rappel

L'arrachage des ceps contaminés doit être effectué **avant le 31 mars 2024**, c'est-à-dire avant le redémarrage de la végétation et l'éclosion des larves de la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*).

Cet arrachage doit être correctement réalisé. Couper ou casser les ceps au niveau du sol n'est pas suffisant car un certain nombre de porte-greffes vont émettre des rejets. Le porte-greffe étant porteur sain de la maladie, il n'exprimera pas les symptômes mais restera contaminant pour les ceps voisins.

38-73-74



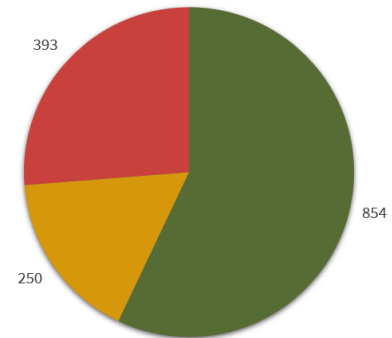
Bilan départements de l'Isère et des Savoie

En 2024, la surveillance s'est déroulée du 02/07 au 31/10/2024, 1 497 hectares ont été prospectés. 10592 ceps symptomatiques ont été observés et 1719 échantillons ont été effectués pour déterminer le type de jaunisses.

Au total, 1132 parcelles et 7554 ceps sont contaminés par la Flavescence dorée. Ainsi que 2896 ceps contaminés par le Bois Noir.

3 parcelles dépassent 20% de contamination: à Aiton, Chindrieux et Pontcharra, pour un total de 0.02 hectare.

Répartition des surfaces prospectées selon les résultats d'analyses (en Ha)



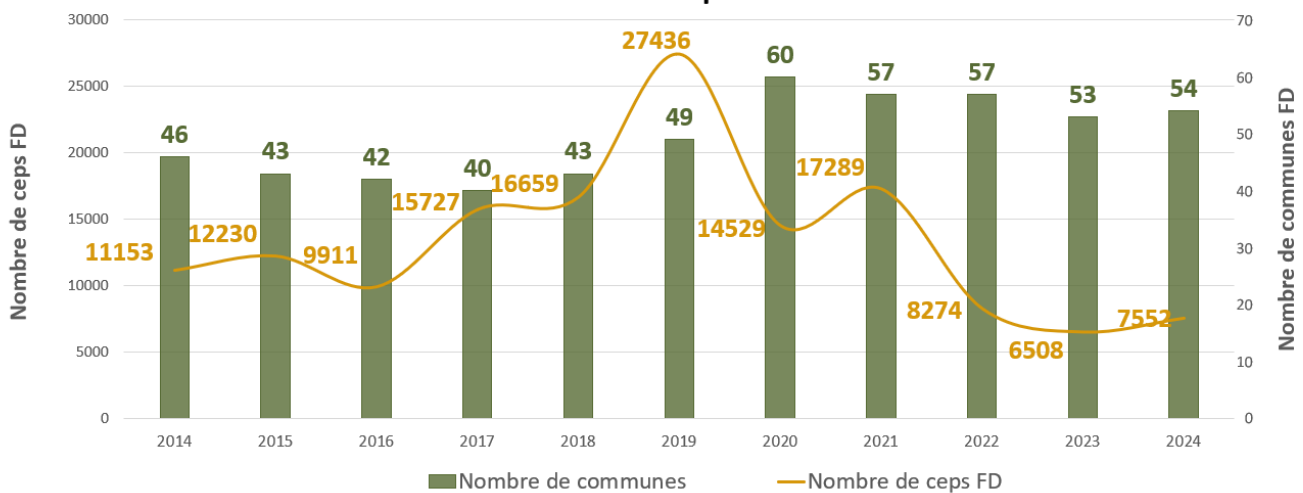
■ Surface indemne ■ Surface Bois Noir ■ Surface Flavescente

On observe une augmentation du nombre de pieds contaminés et une stagnation au niveau de la surface atteinte de flavescence dorée.



2 nouvelles communes situées en Savoie et Haute-Savoie sont contaminées par la Flavescence Dorée : Chamoux-sur-Gelon et Viry

Flavescence dorée 38-73-74: Evolution du nombre de ceps et de communes contaminés depuis 2014



FREDON AURA - Siege social
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIREST



tel : 04 37 43 40 70
fax : 04 37 43 40 75



contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura